

## ***COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2012***

**ETAIENT PRESENTS** : DELMARES Bernard, DELTEIL Danielle, DUMAINE Pierre Germain, GILET Georges, GREGORY Françoise, MALADEN Jean, MAS Grégoire, PEYNAUD Yves, SEGALARD Roger

**ABSENT EXCUSE** : BARDOU Thierry,

**ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR** :

- ⚡ Décision modificative
- ⚡ Délibération création d'une régie
- ⚡ Informations diverses
- ⚡ Questions diverses

A l'ouverture de la séance, Madame le Maire demande l'accord des membres présents afin d'ajouter une délibération qui n'était pas prévue à l'ordre du jour.  
Accord à l'unanimité.

**1° DECISION MODIFICATIVE** :

Une décision modificative est à prendre afin d'imputer aux dépenses de fonctionnement la somme de 1852.74 € pour créditer en investissement le même montant.

**2° CREATION D'UNE REGIE SUPPLEMENTAIRE** :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de créer une régie pour l'encaissement des recettes liées à la location de la salle polyvalente.

Madame BENIL Christine est désignée comme régisseur titulaire et Monsieur MALADEN Jean membre suppléant.

Délibération adoptée à l'unanimité.

**3° MODIFICATION DU MEMBRE DELEGUE AU SIAEP** :

A la suite du retrait de Monsieur SEGALARD Roger, membre suppléant au SIAEP Madame BOUTINAUD propose sa candidature qui est adoptée à l'unanimité.

**INFORMATIONS DIVERSES** :

⚡ **Réserve foncière, étude du CAUE**

Suite à l'acquisition du terrain « PEBEYRE » par la commune, il est aujourd'hui nécessaire de réfléchir à l'aménagement de celui-ci.

Pour ce faire, Madame le Maire a fait appel aux services du CAUE relevant du Conseil Général. Un premier document, consultable en mairie, vient d'être établi. Il expose des orientations et des principes d'aménagement relatifs à la réserve foncière. Ce document de réflexion permet d'identifier les enjeux liés à l'aménagement d'un nouveau quartier dans le bourg de Masclat. Toutefois, la nature des travaux envisagés (parcelles à lotir) et aménagement de l'espace nécessiteront de recourir à un concepteur qualifié (Bureau d'Etude).

Des éléments préalables seront à préciser pour lancer cette étude (identification du programme, objectif financiers, calendrier, etc...).

#### ⚡ **Projet de la Ferme de la Borie Haute**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de la réunion d'échange et d'information du 27 août 2012 des précisions ont été apportées quant à la participation de la CCHB pour l'aide au financement de l'achat de la maison d'habitation. Rien n'est arrêté. Les membres présents à cette rencontre ont demandé à se rendre sur les lieux afin de constater l'état du bâtiment.

#### ⚡ **Modification des compétences de la Communauté de Communes Haute Bouriane**

La Sous-Préfecture de Gourdon a transmis l'arrêté portant modification de compétences de la CCHB, à savoir « Elaboration de mise en accessibilité de la voirie et des Espaces Publics ».

#### ⚡ **Candidature TIG**

Madame le Maire doit recevoir Madame DOUK, Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, afin d'examiner la candidature d'une personne condamnée à effectuer un travail de 30 heures d'intérêt général.

#### ⚡ **Rapport annuel du SIAP**

Lecture est faite du rapport annuel 2011. 5100 habitants desservis pour 3074 abonnés (progression par rapport à 2010). L'ARS indique que l'eau du Syndicat est de bonne qualité.

#### ⚡ **La Mouche du Brou**

Monsieur MALADEN nous informe de la présence de cet insecte dans la région. Suite à l'identification de la mouche du brou dans une noyeraie sur la commune de Gourdon, une réunion d'information a eu lieu le 3 septembre 2012 à la mairie de Milhac. Cette réunion menée par des représentants de la chambre d'Agriculture et de la station expérimentale de la noix de Cressy a permis de faire le point sur la lutte contre cet insecte. Un inventaire des moyens qui devront être mis en œuvre, a été étudié. Un arrêté du Préfet décidera de l'action à mener, sur les communes concernées, si cela s'avère nécessaire.

#### ⚡ **Courrier à Madame la Députée**

Madame le Maire donne lecture de la correspondance adressée à Dominique ORLIAC, Députée du Lot, concernant deux problématiques :

- D'une part sur la prise en charge des patients en milieu rural (ambulance du SAMU sans GPS...)
- D'autre part sur le dysfonctionnement constaté au sein du Service Public de la poste dans le cadre de la distribution du courrier.

A la demande de certains administrés, elle suggérera à la Députée d'engager une réflexion sur le problème du grand froid et par temps de neige (comme en hiver 2011) au sein des communes rurales : plan (vigie grand froid ?).

#### ⚡ **Problème ERDF dans le quartier du Grézals**

Il a été solutionné le 11 septembre 2012 alors qu'il perdurait depuis plusieurs mois.

✚ **Déplacement des poubelles hameaux du Mercadiol**

Madame et Monsieur HEGGART Richard, propriétaire de la « maison CROUZET », ont demandé à ce que les poubelles se trouvant sous une de leurs fenêtres soient déplacées. La requête sera examinée.

✚ **Club de SCRABBLE**

Madame SEGALARD Suzette désire créer un club de scrabble. Elle a sollicité l'occupation de la salle polyvalente le mardi de 14h00 à 16h00. Dans la mesure où ce club appartiendra à une association locale la salle sera mise à sa disposition gratuitement.

✚ **Achat d'une nouvelle tondeuse**

Il est nécessaire d'acquérir une tondeuse qui s'installera derrière le tracteur et permettra un rendement optimal lors de la tonte.

✚ **Débroussaillage et nettoyage du bois municipal près du tennis**

Une personne s'est proposée pour effectuer ce travail. Le bois récolté lui sera remis pour moitié. L'autre moitié sera réservée à l'APE, à l'Association des Chasseurs et éventuellement au Club des Aînés.

✚ **Modification des horaires d'ouverture de la mairie**

A compter du 16 octobre 2012, le remplacement de la secrétaire, absente pour raison de santé, sera assuré par Madame CASTANET Maryse le lundi de 14h00 à 18h00 cela pour une période de un mois, sauf prolongation. Les administrés seront informés individuellement et par internet.

✚ **Cinéma en plein air**

La proposition de Ciné Lot (Foyers Ruraux du Lot) pour des projections de cinéma en plein air est transmise au Comité des Fêtes.

✚ **EPIDOR**

Monsieur MALADEN nous informe que le Bassin de la Dordogne vient d'être classé « Réserve Mondiale de Biosphère ». Ce dossier initié par Monsieur Bernard CAZEAU Sénateur de la Dordogne a été développé par l'établissement public « EPIDOR ». Ce label est une reconnaissance qui va permettre de valoriser les sites et favoriser le développement économique et social de la vallée et des bassins versants.

**QUESTIONS DIVERSES**

Les odeurs pestilentielles émanant de l'élevage de porc de Monsieur BARDOU, ont été particulièrement fortes depuis plusieurs mois, et signalées à la mairie. Madame le Maire l'a constaté tout comme bon nombre de ses administrés. L'absence de Monsieur BARDOU, ne permet pas de lui demander ce qu'il compte faire pour atténuer ce problème récurrent. Un entretien aura lieu.

Aucune question n'étant soulevée, Madame le Maire clôture la séance.

Le Maire,  
Monique BOUTINAUD

